

## 1. Renseignements & Organisation

La Coupe de Noël est une épreuve de natation dans le lac, ouverte aux catégories indiquées ci-après.

L'épreuve est organisée par le Genève-Natation 1885, Piscine des Vernets, 1211 Genève 26, avec le soutien du Service des Sports de la Ville de Genève.

## 2. Parcours

2.1. Le départ se situe sur la rive gauche de la rade de Genève, au ponton d'embarquement de Swissboat Navigation sis au Jardin Anglais.

2.2. L'arrivée est constatée environ **125** mètres plus loin, par la touche de la poutre bicolore d'arrivée, arrimée à un ponton flottant, amarré au quai longeant le Jardin Anglais. Dès leur arrivée, les concurrents regagneront rapidement le quai en empruntant les échelles et escaliers disposés à cet effet.

## 3. Catégories

3.1. Les catégories admises au départ sont :

Catégories	Licenciés	né(e)s en
N° 4	Juniors filles	<b>94-95-96</b>
N° 6	Juniors garçons	<b>94-95-96</b>
N° 5	Dames	<b>93 &amp; avant</b>
N° 7	Messieurs	<b>93- &amp; avant</b>

Catégories	Non-licenciés	né(e)s en
N° 3	Dames	<b>79 à 94</b>
N° 1	Messieurs	<b>79 à 94</b>
N° 8	Seniors Dames	<b>64 à 78</b>
N° 2	Seniors Messieurs	<b>64 à 78</b>
N° 9/10	Vétérans 1 Dames / Messieurs	<b>49 à 63</b>
N° 11/12	Vétérans 2 Dames / Messieurs	<b>48 &amp; avant</b>

3.2. Sont admis dans la catégorie non-licenciés les personnes n'ayant pas eu de licence ou le droit de start d'une fédération nationale (Satus y compris) depuis 2 ans.

3.3. L'organisateur se réserve le droit de composer les séries selon nécessité. Les classements s'effectueront néanmoins selon les catégories précitées.

## 4. Convocation :

4.1. Les concurrents partent depuis le hall de la Piscine des Vernets, les trajets s'effectuant en bus par rotation continue. Les heures d'appel pour le départ des séries seront affichées dans la vitrine du Genève Natation 1885 se

trouvant dans le hall de la Piscine des Vernets, dès le lundi précédant la course et publiées sur notre site internet ([www.gn1885.ch](http://www.gn1885.ch)). Aucune confirmation écrite sera envoyée.

L'appel de la première série aura lieu dès **08h30**. Les concurrents devront se tenir prêts dans le hall central de la piscine des Vernets environ 30 minutes avant l'heure prévue pour leur série et retireront leur bonnet à l'appel de leur nom à la chambre d'appel.

4.2. Le port du bonnet fourni par l'organisateur est obligatoire et il sera porté de manière à ce que le numéro soit bien visible. Pour être classé, le nageur doit porter son bonnet jusqu'à la fin de la course. Il devra être rendu à l'organisateur lors du retour à la piscine.

4.3. Le programme ne sera pas envoyé mais disponible sur le site internet ainsi que dans la vitrine du club, au centre sportif des Vernets.

## 5. Prix

5.1. Chaque concurrent classé recevra une médaille souvenir, qui lui sera remise immédiatement au retour de la course à la piscine des Vernets, et ce en échange du bonnet. De plus, dans la mesure du possible, les trois premiers de chaque catégorie recevront un prix.

5.2. La remise des prix aura lieu dans le hall de la piscine des Vernets, une fois la course terminée.

5.3. Un prix spécial sera attribué à la meilleure performance absolue dames et messieurs

## 6. Challenges

6.1. Quatre challenges sont remis annuellement en compétition, à gagner trois fois en cinq ans pour être conservés définitivement :

Pour les licenciés juniors garçons et filles : les challenges "René Doria"

Pour les **vainqueurs** dames et messieurs : les challenges "Manpower"

6.2. Ces challenges sont sous la responsabilité de leurs détenteurs qui doivent les remettre à la disposition de l'organisateur au début du mois de décembre.

## 7. Inscriptions

7.1. Valables uniquement au moyen du bulletin CCP ci-joint. Si vous avez déjà participé à l'épreuve, nous vous prions de mentionner sur ce même bulletin votre numéro personnel (que vous trouvez sur l'étiquette de votre adresse). La finance d'inscription **2009** est fixée à 30.- francs par concurrent. Les clubs et groupes peuvent régler en une seule fois, en nous faisant parvenir toutefois une liste nominative des participants, avec année de naissance.

7.2. Le nombre de participants est fixé à 700 (les 700 premiers inscrits). Les inscriptions seront prises en considération dès réception du bulletin

Le Genève Natation 1885 vous informe qu'il organise sa traditionnelle

d'inscription et de la finance d'inscription. La finance d'inscription comprend: l'entrée à la piscine des Vernets, la mise à disposition des vestiaires et douches, le transport de la piscine au lieu de la course et son retour, le ravitaillement et la médaille souvenir.

**7.3. Les modifications seront acceptées jusqu'au mercredi 9 décembre 2009 dernier délai. Aucun changement de dernière minute ne sera accepté.**

7.4. Pour les inscriptions éventuellement non acceptées, l'organisateur remboursera la finance d'inscription.

#### 8. Responsabilité

Tous les participants doivent être personnellement assurés en RC et accident. Le comité d'organisation et le club organisateur et ses membres déclinent toute responsabilité en cas de sinistre, d'accident ou de maladie.

En s'inscrivant et en participant, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre contre le club organisateur et les personnes participants à l'organisation.

Le club organisateur prend toutes les mesures jugées nécessaires pour assurer la sécurité de l'épreuve.

#### 9. Autres conditions

9.1. Tout participant faisant de la publicité personnelle se verra interdire le départ par le juge arbitre.

9.2. Tout départ anticipé sera pénalisé de 10 secondes.

9.3. Le port de combinaison de plongée et/ou l'utilisation de tout moyen de propulsion accessoire sont prohibés.

9.4. Tout participant ralentissant ostensiblement son parcours, retardant ainsi le départ de la série suivante, pourra être disqualifié par le juge arbitre.

9.5. En cas de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement et le parcours et/ou de retarder ou d'annuler l'épreuve.

**9.6. En cas de défection ou d'annulation de l'épreuve, aucune finance d'inscription ne sera remboursée. Par temps incertain, une information sera disponible au N° de téléphone : 1600.**

*En s'inscrivant, chaque participant confirme avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepter.*

Genève-Natation 1885

#### Adresse :

Genève Natation 1885 (secrétariat)  
Piscine des Vernets  
Case postale 1769  
CH-1211 Genève 26

CCP 12-4650-5 (Geneve Natation)

Tél. ..41-22-342.19.72

Fax. .41-22-301.36.96

E-Mail : info@geneve-natation-1885.ch



# COUPE DE NOËL

DIMANCHE  
13 DÉCEMBRE 2009

Invitation

Programme

Règlement

Organisation : GENÈVE NATATION 1885